

# Numéros Utiles



## Groupes Scolaires

<b>Raymond Raoul Blusson</b>	
Elémentaire .....	05 55 87 23 97
Maternelle .....	05 55 86 00 28
Cantine .....	05 55 86 04 02
Garderie .....	05 55 87 79 49
<b>François Delbary</b>	
Elémentaire .....	05 55 85 31 07
Cantine .....	05 55 85 43 76
Garderie .....	05 55 85 43 76
<b>Collège Anna de Noailles</b>	
Larche .....	05 55 85 30 74

## Equipements Sportifs

Gymnase .....	05 55 86 83 43
Tribunes Foot .....	05 55 86 11 26
Club House .....	05 55 87 07 03
Bernou .....	05 55 84 32 68
Salle Omnisport .....	05 55 88 24 89

## Equipements Culturels

Salle des fêtes .....	05 55 86 83 03
Multimédia Salle Charles Ceyrac .....	05 55 86 92 96
<i>Horaires :</i>	
Lundi, mardi, mercredi & vendredi après-midi de 14 h 30 à 17 h 30 Mercredi matin de 9 h à 12 h - Samedi matin de 9 h à 12 h.	

## Etablissements Bancaires

<b>La Poste</b> .....	05 55 74 79 70
Lundi - Mercredi - Jeudi - vendredi : de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 45	
Mardi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h 45 - Samedi : 9 h 30 à 12 h	
Distributeur de billets Crédit Agricole	

## Établissements Publics

<b>Sirtom Déchetterie</b> .....	05 55 87 92 77
<i>Horaires :</i>	
du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.	
Points de recyclage mis à disposition par le Sirtom :	
Lotissement le Pré-Haut, la Déchetterie, Lotissement Nicomédie, la Nadalie, les Picadis, Zone de la Galive, Gumond, la Barbotte, Près du Club House.	
● Ramassage d'objet encombrants ou végétaux à destination de la déchetterie (contacter la mairie) Prestation du service : 60€/heure.	
● Ramassage de vêtements propres. Conteneur mis à disposition par l'association <b>Vêt'Aim</b> (derrière le supermarché Utile). Vos habits sont encore en bon état, mais ils sont devenus trop petits ou ils ne vous plaisent plus... Donnez-leurs une seconde vie	
● Ramassage de tous vêtements : Conteneur mis à disposition par le <b>Croix Rouge</b> à Bernou.	

## Téléassistance de la Corrèze

La croix blanche - 19460 Naves..... 05 55 86 11 01

## Service de santé

<b>Pharmacie</b> Caroline Mazet et Laetitia Hible .....	05 55 86 83 00
<b>Kinésithérapeute</b> Philippe Tyssier - Romain Van Der Putte - Emilie Garnier .....	05 55 86 96 60
<b>Orthophoniste</b> Marjolaine Manière .....	06 20 76 48 41
<b>Ostéopathes</b> Christian Chotar Vasseur .....	05 55 86 80 52
Patrick Doumayrenc .....	05 55 86 02 70
Cellia Bachellez .....	07 83 45 21 87
<b>Psychiatre</b> Michèle Belingard .....	05 55 23 82 55
<b>Psychologue Clinicienne</b> Céline Drouilhet (sur RDV) .....	06 87 57 92 33
<b>Infirmière</b> Corinne Mouneyrat .....	09 79 68 81 03

## Maison de santé du Roc

<b>Infirmières</b> Dominique Borderolle et Aurélie Thétiot .....	05 55 22 35 87
<b>Ergothérapeute D.E.</b> Élodie Peyre .....	05 11 77 73 88
<b>Ostéopathe</b> Yannick Sarnel .....	05 55 22 34 49
<b>Pédicure - Podologue</b> Florian Beudet .....	07 87 74 17 84
<b>Sage femme</b> Claire Pouget .....	05 55 74 83 59 / 06 15 14 63 83
<b>Naturopathe</b> Jean-Marie Le Maux .....	06 95 11 54 13
<b>Lithothérapie Energétique</b> Florent Klimacek .....	06 61 86 10 75

## Maison de santé de Bernou

<b>Infirmiers</b> .....	05 55 85 17 59
Céline Pereira - Virginie Aymard - Patricia Guionie Karine Lafeuille - Christophe Vieillefond	
<b>Pédicure-Podologue-Orthèses Plantaires</b> Caroline Marchou (sur RDV) .....	05 55 87 42 93
<b>Médecins Généralistes</b> .....	05 55 85 31 70
D' Olivier Chavanel - D' Marie Julie Ceyrat D' Sonia Labrousse (DIU Pédiatrie)	

## Assistance Sociale

<b>Brigitte Bouchaud - Mairie</b> .....	05 55 86 83 51
<b>Et Centre Médico Social</b> .....	05 19 07 82 66

## Instance de coordination pour l'autonomie Canton de Saint Pantaléon de Larche

<b>Nadine Marquès</b> .....	05 55 87 81 79
<b>Portage des repas</b> .....	06 86 78 37 03

## Clinique Vétérinaire

<b>D' Bernard</b> .....	05 55 85 10 54
<i>Associés :</i>	
D <sup>s</sup> Dederen Priscilla - Le Bronec Maïwenn	
<b>Meunier Christian</b> .....	05 55 74 37 75

## Association France Alzheimer Corrèze

le soutien des associations de famille

20, rue Colonel Vaujour - 19100 Brive..... 05 55 17 70 76

# SAINT-PANTALÉON de LARCHE



Tout d'une ville, la Nature en plus...



Flash-info  
Janvier 2019

Bulletin Municipal

Bonne Année  
2019



Édito ..... p. 3  
 Actualités..... p. 4  
 Artisans et Commerçants ..... p. 10  
 Travaux ..... p. 16  
 Jeunesse ..... p. 22  
 Environnement..... p. 26  
 Expression des Élus..... p. 28  
 Vie Associative ..... p. 30  
 L'Agenda ..... p. 34  
 À savoir..... p. 35



Coordonnées

Commune de SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE  
 Place Général Couloumy

**Horaires Mairie** Du lundi au vendredi :  
 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h  
 Le samedi matin : 9 h - 12 h

Mairie : 05 55 86 83 51  
 Astreintes : 06 71 61 85 50  
 Etat Civil - Recensement militaire - Elections :  
 05 55 86 16 20

Email : [mairie.st.pantaleon@orange.fr](mailto:mairie.st.pantaleon@orange.fr)

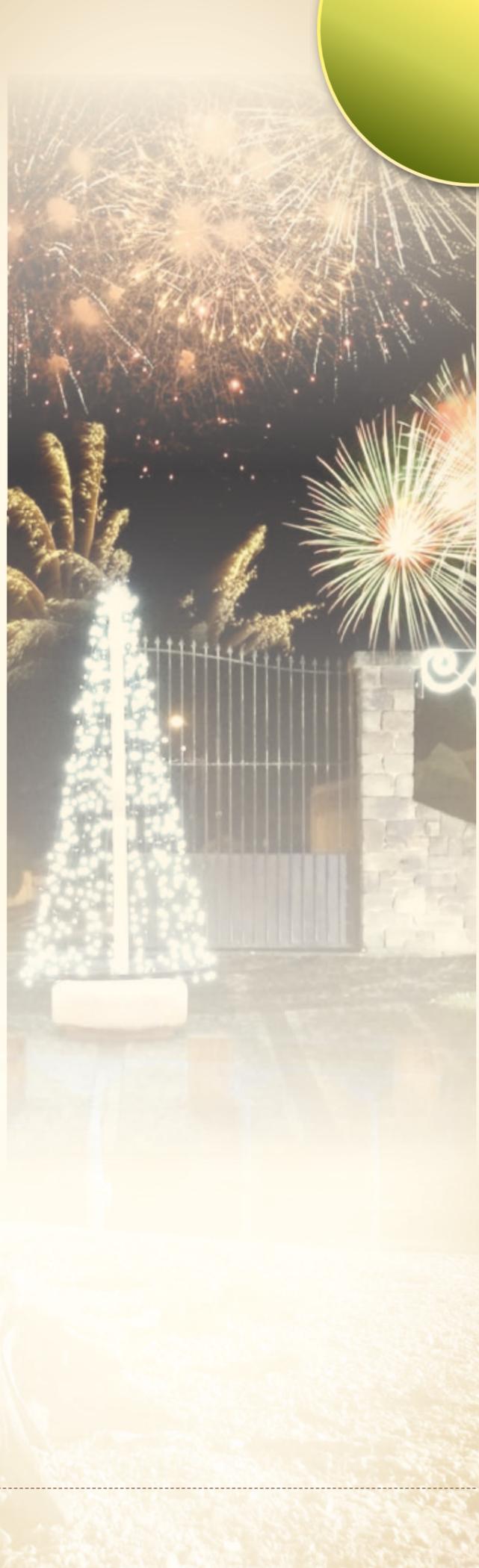
[www.st-pantaleon-larche.correze.net](http://www.st-pantaleon-larche.correze.net)

Mairie de Saint-Pantaléon-de-Larche

Saint-Pantaléon **Flash Info** - Janvier 2019

**Mairie de Saint-Pantaléon de Larche**  
 Place du Général Couloumy  
 19600 SAINT-PANTALEON DE LARCHE  
 Tél. : 05 55 86 83 51  
 Email : [mairie.st.pantaleon@orange.fr](mailto:mairie.st.pantaleon@orange.fr)  
 N° SIREN : 211 922 901  
 Directrice de la publication : M<sup>me</sup> Anne-Marie OUMEDJKANE

Maugein imprimeurs - B 825 680 119  
 adhèrent **IMPRIM'VERT**  
 RN89 - 38 avenue Marie et Pierre Curie  
 19360 Malemort  
 Dépôt légal du 5 décembre 2003  
 à I.N.P.I PARIS



Mes chers concitoyens,  
 chers amis,



Alors que nous fêtons  
 le centenaire de la fin de la guerre 1914/1918,  
 la révolte des gilets jaunes couvait.  
 Elle a éclaté fin novembre, dans un déchaînement de violence,  
 traduisant une crise démocratique profonde,  
 une défiance à l'égard de nos élites et de la représentation nationale.

**P**our renouer le contact avec la population, c'est finalement vers les maires que le Président de la République se tourne. Cette reconnaissance, pour tardive qu'elle soit, montre que la proximité et, le dialogue entretenu par des élus issus du terrain est un concept qui a encore toute sa pertinence.

A Saint-Pantaléon-de-Larche, nous avons pris en compte le ras le bol fiscal depuis 2012. Depuis cette date, les taux communaux sont sans augmentation. Cela est possible parce que nous investissons en fonction de nos moyens pour des équipements justement calibrés. Nous n'oublions pas l'avenir puisque l'augmentation du volume des investissements consentis sur ce mandat, c'est fait en réduisant les charges générales de la collectivité et avec, un recours à l'emprunt modéré qui laisse des marges de manœuvre pour l'avenir. La solidarité n'est pas oubliée avec une offre de logement locative accessible pour tous les foyers, un C.C.A.S actif qui intervient auprès des familles en difficultés, des chèques transport à destinations des personnes âgées à faibles ressources. Cette gestion dite en bon père de famille est souvent galvaudée mais elle montre que la sagesse n'est pas l'ennemi de la modernité, puisque nous nous attachons à préserver ce qui est essentiel, c'est-à-dire le lien entre les hommes et les femmes de cette commune, les élus et les citoyens. Nous le faisons à travers les réunions de quartier pour présenter

nos projets, ou bien encore avec les moments de convivialité comme la journée dédiée aux aînés, la fête des voisins, le forum des associations et la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants.

Ces attentions nous les symbolisons au travers de ce slogan « Bien vivre ensemble à Saint-Pantaléon-de-Larche » qui n'est pas un artifice de communication mais une volonté réelle. Ce message simple peut inspirer, c'est en tout cas celui que je porterai lors des concertations annoncées par le Président de la République.

Pour ces raisons, je veux en toute simplicité, en toute franchise, vous souhaiter à tous une très bonne et heureuse année 2019, je la veux pleine de concorde, de paix, sans violence et dans la compréhension de chacun.

**Une nation c'est avant tout  
 une communauté humaine et politique  
 qui a conscience de son unité  
 et qui a la volonté de vivre en commun.  
 Retrouvons le chemin d'une nation  
 apaisée et solidaire.**

Bien cordialement



# Baisse du prix de l'eau

## 3 questions à Alain Lapacherie, Maire de Saint-Pantaléon-de-Larche

La Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive a décidé d'une baisse substantielle du prix de l'eau. Les saint-pantaléonnais en seront les premiers bénéficiaires avec une réduction du prix de l'eau qui pourra dépasser les 17% sur le prix au m<sup>3</sup>. Alain Lapacherie, le Maire en charge de l'assainissement à la C.A.B.B revient sur cette baisse.

ACTUALITÉS

### Pourquoi une telle réduction ?

Les élus de terrains ont parfaitement conscience et ce depuis des nombreuses années du ras le bol fiscal.

Le prix de l'eau fait partie des questions récurrentes et c'est un sujet particulièrement sensible pour la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche qui gérait de façon autonome l'eau et l'assainissement jusqu'en 2014.

Cette réduction est le fruit d'un travail de longue haleine, débuté en 2016, sur les contrats qui portent sur la distribution d'eau potable et l'exploitation du service d'assainissement.

La C.A.B.B a souhaité procéder à terme au regroupement de l'ensemble des contrats dans un ou deux contrats pour la totalité de son territoire. Il s'agit d'avoir un mode de gestion unique et des tarifs aussi harmonisés et optimisés que possible.

Nous avons travaillé dans un premier temps avec la S.A.U.R sur une harmonisation des diverses échéances contractuelles. Cela se traduit par un double effet sur les prestations confiées à l'exploitant mais aussi sur les tarifs. L'ensemble de ces mesures s'élèvent à 10,7 millions d'euros hors taxe sur la période 2019/2021.

### Comment ces réductions vont s'appliquer ?

Un seul tarif sera toujours appliqué sur la commune. La réduction sera proportionnelle à la consommation.

Avec une consommation de 50 m<sup>3</sup>, on sera à -10,09%, pour 90 m<sup>3</sup> on sera à -15,19% et sur 120 m<sup>3</sup> qui est la consommation la plus caractéristique de celle des foyers saint-pantaléonnais, on peut afficher une baisse de -17,10% soit 4,71 euros TTC le m<sup>3</sup> au lieu de 5,68 euros sur la partie rurale de Saint-Pantaléon-de-Larche et de 5,60 euros sur la partie urbaine de Saint-Pantaléon-de-Larche.

### La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche bénéficie-t-elle d'une situation privilégiée ?

Il est certain que la réduction de tarifs est sensible et d'une certaine façon nous répondons au ras le bol fiscal qui s'exprime aujourd'hui, même si ce travail est engagé depuis au moins deux ans.

Saint-Pantaléon-de-Larche n'est pas privilégié. C'est toute la C.A.B.B qui se met en mouvement pour créer un service d'eau et d'assainissement unique. Aujourd'hui, trente-cinq communes en profitent.

Demain, nous pourrions bénéficier encore un peu plus d'un service mutualisé à l'échelle de l'Agglo donc plus fort pour le plus grand bénéfice des usagers en termes de qualité de service et de tarifs.



### Ce qui ne change pas :

→ La part fixe : le montant de la part abonnement indiquée sur les factures reste le même que celui appliqué en 2018.

	Tarifs 2018	Tarifs 2019
Partie « urbaine »	57,55€	57,55€
Partie « rurale »	113,15€	113,15€

### Ce qui change :

→ Le montant de la part variable, à savoir le prix au m<sup>3</sup> des volumes d'eau et d'assainissement collectif.

Evolution des tarifs sur la base de 120m<sup>3</sup> (parts abonnement et Agence de l'Eau comprises) :

#### Partie « urbaine » :

	Eau potable Prix €TTC/m <sup>3</sup>	Assainissement Prix €TTC/m <sup>3</sup>	Total	
Tarifs 2018	2,81	2,78	5,60 €/m <sup>3</sup>	-15,80%
Tarifs 2019	2,25	2,46	4,71 €/m <sup>3</sup>	

#### Partie « rurale » :

	Eau potable Prix €TTC/m <sup>3</sup>	Assainissement Prix €TTC/m <sup>3</sup>	Total	
Tarifs 2018	2,90	2,78	5,68 €/m <sup>3</sup>	-17,10%
Tarifs 2019	2,25	2,46	4,71 €/m <sup>3</sup>	

BAISSE DU PRIX DE L'EAU



# Commémoration du Centenaire de l'armistice

cérémonie, exposition, conférence et concert

Le 11 novembre a débuté par la cérémonie au monument aux morts et les cloches ont sonné pour nos morts tombés pour la patrie et pour porter un message de paix universelle. Le chœur Régional de la Vézère a chanté l'hymne à la joie et la cérémonie s'est terminée par un lâcher de pigeons.

L'exposition à la salle des fêtes sur les Monuments aux morts de la Grande Guerre a remporté un vif succès. Les enfants de la garderie du mercredi matin avaient fabriqué des guirlandes tricolores qui ont servi à décorer la salle. Ils ont également confectionné les fameux « *Nénette et Rintintin* », le porte bonheur en laine anti bombardement. Un grand merci à M. Georges Brousse pour sa projection documentaire sur la guerre, au Chœur Régional de la Vézère pour son concert lecture « *musicien dans la guerre* », aux amis de la bibliothèque pour avoir tenu la permanence durant l'exposition, aux collectionneurs, Historiens et familles qui nous ont confiés leurs objets.



“ *l'Assemblée Générale de la Fnaca de St-Pantaléon de Larche s'est déroulée juste avant la cérémonie du 11 novembre* ”

COMMEMORATION



## Réunion de travail avec Jean-Jacques DELPECH,

Conseiller Départemental

**A l'invitation du maire Alain Lapacherie, et de ses adjoints, une réunion de travail a été organisée avec Jean-Jacques Delpech, Conseiller Départemental sur le thème des routes départementales.**

M. Delpech a ainsi présenté aux maires et aux adjoints le chantier de rénovation de la 2X2 voies de la route départementale 1089. La première semaine a été dédiée à des travaux d'assainissement menés par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive. Le Département a ensuite engagé la réfection totale de la voie jusqu'au giratoire de Puyfaure. Afin de réduire autant que possible la gêne occasionnée aux usagers sur ce secteur très fréquenté, des basculements de chaussée sont intervenus. L'entreprise a mis en œuvre les enrobés en pleine largeur. Les accotements côté commerces ont été repris, le côté des habitations bénéficiera d'une réfection sous forme d'enduit, mais, pour des

questions météorologiques, elle sera repoussée au printemps prochain. C'est à cette période que le giratoire de Puyfaure sera refait mais en travaux nocturnes. Jean-Jacques Delpech a ensuite présenté aux élus la nouvelle organisation du service des routes, qui fonctionne à partir d'un centre d'appel imaginé sur le modèle de celui des pompiers. Les demandes sont prises en compte et suivies en temps réel grâce à un tout nouveau système informatique. Ce dispositif permet d'introduire la souplesse et la rapidité des outils modernes de communication dans la gestion des routes, il sera bénéfique pour le suivi du service hivernal.

Les élus ont également abordé des points particuliers pour alerter le conseiller départemental sur les problèmes d'entretien de chaussée ou de sécurité. Il a également été question de la vitesse sur la route départementale 152 avec des points particuliers comme le Roche-Basse ou Cramier. Le point a également été fait sur la situation de l'avenue Auguste Marchand et Alexis Jaubert.

ACTUALITÉS

# Ouverture de la Médiathèque Marcelle DELPASTRE



L'espace culturel Charles Ceyrac prend peu à peu son rythme de croisière. Si le restaurant scolaire a ouvert pour la rentrée, la mise en place des derniers éléments de sécurité a permis l'ouverture de la médiathèque avec la reprise des ateliers informatiques et des activités de la bibliothèque. Ces locaux aménagés au 1<sup>er</sup> étage sont désormais accessibles aux personnes à mobilité réduite.

LES HORAIRES D'OUVERTURE SONT :

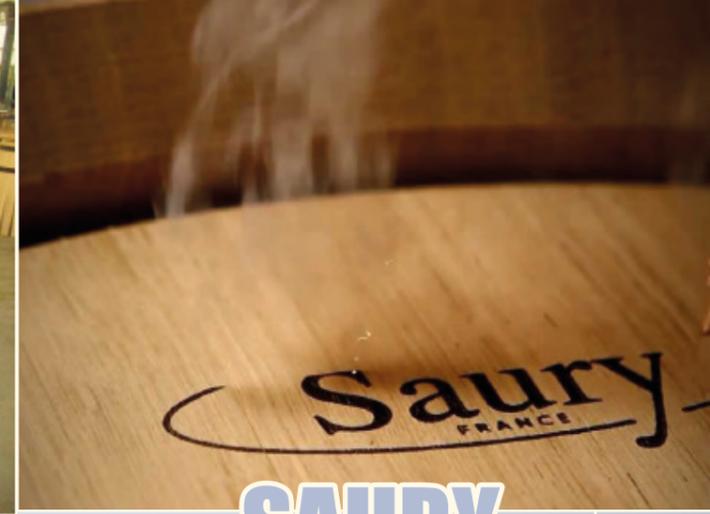
- Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi après-midi de 14 h 30 à 17 h 30
- Mercredi et Samedi matin de 9 h à 12 h

Pour plus de renseignements, vous pouvez téléphoner au  
09 88 19 14 18



LA MEDIATHEQUE MARCELLE DELPASTRE

ACTUALITÉS



## Les Élus visitent LA TONNELLERIE SAURY

*La municipalité a visité la tonnellerie Saury, un des fleurons de la tonnellerie française. La tonnellerie Saury est installée en lisière de la zone d'activité de Brive-Laroche. Les relations entre cette entreprise et la commune sont constantes et ce d'autant qu'elle réalise 80% de son chiffre d'affaire à l'exportation, les 20% restants sont destinés aux grandes régions viticoles françaises. Les questions d'accessibilité au site sont donc primordiales et font l'objet de discussions régulières.*

Les élus ont été accueillis sur site par le directeur administratif et de production. La tonnellerie qui emploie plus de 35 personnes développe un savoir-faire unique reconnu à travers toute la planète. En effet, les barriques saint-pantaléonnaises sont vendues en Europe, Amérique du Nord et du Sud, en Australie, en Nouvelle-Zélande...

*Les productions sont adaptées aux desiderata des clients et au goût de la clientèle.*

Les tanins contribuent désormais totalement à l'élevage du vin et la tonnellerie s'adapte complètement aux attentes de

ses clients en la matière. La grande force de la tonnellerie Saury est d'appartenir au groupe Charlois qui maîtrise totalement la filière depuis la production de merrains dans les forêts de chêne français jusqu'à la distribution à travers toute la planète. Les élus ont pu apprécier la grande technicité et le savoir-faire remarquable de l'ensemble des agents de la tonnellerie depuis le stockage des merrains en plein air, pour au moins 24 mois, en passant par l'impitoyable sélection de chaque merrain issu du cœur de la bille de chêne, qui doit être sans défaut pour être cintré à chaud et expédié par containers spéciaux.

## La Corderie PALUS reçoit les Élus de la Région

Stéphane Assolari de la Corderie Palus, en présence du Maire Alain Lapacherie accueille une délégation de la région Nouvelle-Aquitaine conduite par Philippe Nauche, en présence de Christophe Patier Conseiller régional, pour l'attribution d'une aide économique, suite à la reprise de l'entreprise.



LA COMMUNE SOUTIENT  
ses Artisans, Commerçants & Industries



Issue des traditions et du savoir-faire des artisans tonnelliers depuis 1873, la tonnellerie Saury s'impose aujourd'hui comme l'une des plus importantes tonnellerie de France. Grâce à un approvisionnement 100% autonome en chênes français et une fabrication entièrement intégrée, elle dispose d'une maîtrise complète de la matière première pour sa production. Chacune de ses barriques et de ses cuves est soumise à un contrôle de qualité rigoureux à toutes les étapes d'élaboration.



Service commercial  
241, boulevard du Maréchal Leclerc - 33000 Bordeaux - France  
Tél. : +33 (0) 5 56 93 69 36 - Fax : +33 (0) 5 56 93 69 39  
email : contact@saury.com

www.saury.com



**PIGNOT**  
TRAVAUX PUBLICS

Terrassement  
Assainissement  
Démolition  
Traitement de sols  
Goudronnage  
Aménagements extérieurs  
Transport

Récupération  
Traitement  
Concassage  
Criblage  
Revalorisation de matériaux inertes

**PIGNOT**  
REVALORISATION

**ZA de la Galive - 19600 Saint-Pantaléon de Larche - Tél. 05 55 17 08 32 - Fax 05 55 17 07 23**  
E-mail : [pignot.tp@orange.fr](mailto:pignot.tp@orange.fr) - Site : [www.pignot-tp.fr](http://www.pignot-tp.fr)

MAISON

# Salesse

LE PAIN NOTRE SAVOIR-FAIRE

**Sandrine Salesse**  
Qualité - Commerce  
06 80 22 65 40

**Stéphane CHEBASSIER**  
Technique - Commerce  
06 72 91 33 87

[www.maisonsalesse.fr](http://www.maisonsalesse.fr)

**Guillaume Raffier**

*Nettoyage haute-pression*  
*Revêtements*  
*Muraux*  
*Peinture*  
*Papier peint*  
*Vitrierie*

178 RN 89 - Lestrade  
19600 Saint-Pantaléon-de-Larche

**05 55 88 10 78**  
**06 83 43 50 63**

[raffier19@gmail.com](mailto:raffier19@gmail.com)

**POMPES FUNÈBRES SOULIER**

*Une famille au service des familles depuis 1932*

Agence Brive Centre  
Funérarium  
32 bis av. Emile Zola

Agence Brive Ouest  
Centre funéraire  
Rue Louis Taurisson  
19100 BRIVE

Agence de Malemort  
Espace funéraire  
Rue Eugène Freyssinet  
19360 MALEMORT

**Tél. 05 55 24 23 14**  
Fax 05 55 24 53 44  
[www.pf-soulier.fr](http://www.pf-soulier.fr)

**TRAVAUX PUBLICS**

**MIANE**  
VINATIER

Délégation de Service Public  
Voirie et Réseaux Divers  
Electricité - Eclairage Public  
Hydraulique

**ZI de Beauregard 19100 BRIVE**

**Tél. : 05 55 86 01 61**

AGENCE D'ARCHITECTURE

**MAAD** ARCHITECTES

Rond-point du Colombier  
19600 Saint-Pantaléon-de-Larche

[Maad.accueil@gmail.com](mailto:Maad.accueil@gmail.com)  
**05 55 88 36 15**

**SAS DEVAUD T.P.**  
Travaux publics & privés

- TERRASSEMENT • V.R.D.
- REVÊTEMENT • ENROBÉS

Brive (19) - Souillac (46)  
Saint Germain Les Belles (87)

24 Rue Guy Buisson  
Chanlat  
19100 BRIVE  
Tél. : 05.55.23.70.77  
Fax : 05.55.17.66.39

**DEVAUD TP**  
SERVICE CLIENT

E-mail : [devaud.tp@wanadoo.fr](mailto:devaud.tp@wanadoo.fr)

**DEVEICIS**  
S.a.r.l Sols et Peintures Briviste

Revêtement sols et murs  
Peintures - Façades - Carrelages  
Parquets collés et flottants

122 av. Jean-Lurçat 19100 BRIVE  
Tél. 05 55 24 44 26 - Fax 05 55 24 44 74  
[Spb.brive@wanadoo.fr](mailto:Spb.brive@wanadoo.fr) - [www.sols-peintures-brivistes.fr](http://www.sols-peintures-brivistes.fr)

**Krill**  
100 % gourmand

SAFTI EST LÀ POUR VOUS

**Vous souhaitez VENDRE, ACHETER, ou ESTIMER GRATUITEMENT votre bien ?**

Faites confiance à votre conseiller indépendant en immobilier près de chez vous ! **SAFTI**

- ▶ La puissance d'un réseau national
- ▶ Un seul interlocuteur de proximité
- ▶ Un suivi personnalisé régulier
- ▶ Une communication d'envergure

Votre projet immobilier en toute sérénité !

Contactez votre conseiller :  
**Patrick CHARREAU**  
06 19 45 19 52  
[patrick.charreau@safiti.fr](mailto:patrick.charreau@safiti.fr)

[www.safiti.fr](http://www.safiti.fr)

**Maîtriser les filières déchets**

**NCI ENVIRONNEMENT** Agence de Brive

Exploitation d'une déchetterie professionnelle destinée aux artisans et commerçants

Collecte, traitement et recyclage des déchets industriels

Mise à disposition de bennes et collecte des déchets de chantiers

Z.I de Beauregard - rue Gustave Courbet - 19100 Brive  
Tél. : 05 55 17 03 36 - Fax : 05 55 17 24 52  
[brive@nci-environnement.com](mailto:brive@nci-environnement.com) - [www.nci-environnement.com](http://www.nci-environnement.com)

**Maisons d'en France MASSIF CENTRAL**

**Vous voulez faire construire à Saint-Pantaléon-de-Larche ?**

**Exclusif !**  
**Payez votre maison à la remise des clés\***

**Terrains Disponibles**

Terrain 810m<sup>2</sup> + Maison 88m<sup>2</sup> : à partir de 175 000€\*

66, Avenue Abbé Alvitre - BRIVE  
**05 55 86 95 95**  
[mdfbrive@polygone-sa.fr](mailto:mdfbrive@polygone-sa.fr)

**NF HOE HABITAT** **PRO PERMÉA CERTIFIÉ PAR CEQUAM**

[www.maisonsdenfrance-massifcentral.fr](http://www.maisonsdenfrance-massifcentral.fr)

**Chrysope**  
AUXILIAIRE DE PARCS ET JARDINS

**Patrick Chastin**  
06 89 88 38 12

**DESTRUCTION**  
Guêpes - Frelons

**ENTRETIEN DÉBROUSSAILLAGE ÉLAGUAGE DE VOS ESPACES VERTS.**

Gumond - 19600 St Pantaléon de Larche  
[chrysope@icloud.com](mailto:chrysope@icloud.com)

**CHAUFFAGE CENTRAL** **Fréd BOURDET**  
RAMONAGE

Qualifié **RGE**

**CUENOD** **BOSCH**

Dépannage  
Réglage brûleur  
Contrôle combustion

**05 55 86 98 26**  
**06 66 98 78 58**

[fredericbourdet@orange.fr](mailto:fredericbourdet@orange.fr)  
147, Chemin de Lavarde  
19600 St-Pantaléon-de-Larche

Ramonage Entretien fioul gaz bois  
Débistrage  
Inspection vidéo cheminée  
Dépannage Sanitaire - Electricité



**SEBTP  
CONSTRUCTION**  
DES VIES À CONSTRUIRE



**GROS OEUVRE**      **ENTREPRISE GÉNÉRALE**

**TRAVAUX SERVICES**      **MAÎTRISE D'OEUVRE D'EXECUTION**



SEBTP CONSTRUCTION / 05 55 85 36 69

Siège Social : 16 Avenue Thiers - Brive / Dépôt : Saint-Pantaléon

**WWW.SEBTP-CONSTRUCTION.FR**

**SAS Casadei et Fils**  
Fleuriste Horticulture

Jardinage - Deuil - mariage

72 avenue du 18 juin  
19100 brive la Gaillarde



**SAS Casadei et fils**

Fleuriste Horticulture  
casadeiefils@orange.fr



**Samedi**  
9 h - 17 h

**05 55 86 82 61**  
avec ou sans RDV

35, allée des Tilleuls  
19600 Saint-Pantaléon-de-Larche

**VOTRE AGENCE DE SERVICE À LA PERSONNE À DOMICILE**

**SERVICE REPAS A DOMICILE** 

4 FORMULES  
...au choix  
3 LIVRAISONS PAR SEMAINE

100% CORREZIEN

Renseignements et commandes : **05 55 23 01 73**

ACCOMPAGNEMENT VÉHICULÉ  
ASSISTANCE À LA PERSONNE  
PETIT JARDINAGE  
PETIT BRICOLAGE  
ASSISTANCE ADMINISTRATIVE  
GARDE D'ENFANTS  
AIDE AUX AIDANTS  
INTENDANCE DE LA RÉSIDENCE

Services aux personnes à domicile - NF311  
Délivré par AFNOR Certification - www.marque-nf.com

11, boulevard Colonel Germain  
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE  
**www.brive.agedorservices.com**  
Une présence active à vos côtés

**Ets FOUSSAT** 

Couvertures-Bardages Traditionnels Industriels

LA QUALITE SOUS TOUS LES ANGLES

La Croix de Pataud - BP 20043 USSAC  
19318 BRIVE CEDEX

Tél. : 05 55 87 01 08 - Fax : 05 55 87 58

[www.ets.foussat.fr](http://www.ets.foussat.fr)  
Email : [ets.foussat@wanadoo.fr](mailto:ets.foussat@wanadoo.fr)

**SARL FRAYSSE TP**  
**GUIONIE**

**06.47.76.82.35**  
**06.78.58.37.98**

LA JAROUSSE  
19600 ST PANTALEON DE LARCHE  
siret 821 276 276 00010

**Les CARRELEURS du PAYS de BRIVE**

- ◆ CARRELAGE
- ◆ DALLAGE
- ◆ CERAMIQUES INDUSTRIELLES

Le Roc - 19600 ST-PANTALEON-DE-LARCHE      05 55 85 49 01  
E-mail [carreleurdupaysdebrive@orange.fr](mailto:carreleurdupaysdebrive@orange.fr)      Fax 05 55 85 20 67

**LE ROC AUTOMOBILES**  
MANUEL VIEIRA  
mécanique-carrosserie-peinture-pare-brise-climatisation-vente vo

Le Roc  
19600 St Pantaléon de Larche  
TEL: 05 55 86 87 91  
FAX: 05 55 88 33 48  
[garagerocautomobiles@orange.fr](mailto:garagerocautomobiles@orange.fr)

**Cendr'in**  
COIFFURE MIXTE

**05 55 87 58 54**

ZAC du Colombier

**Les Jardins de Lolita & Intention Zen**  
Institut de beauté et de bien-être

- Epilations
- Soins des mains et des pieds
- Maquillage
- Massages relaxation détente
- Soins du visage
- Réflexologie énergétique
- Soins du corps

228 rue du 19 Mars 1962      [www.lesjardinsdelolita.fr](http://www.lesjardinsdelolita.fr)  
19600 St Pantaléon      0 953 22 97 97 \* (Coût d'un appel local)

**Olivier BOUDY**  
Maître artisan

**Peinture  
Décoration  
Finitions**

219 rue Charles Baudelaire  
19600 Saint Pantaléon de Larche  
**Tél : 05 55 87 31 13**

## Programme d'aménagement de bourg à Bernou et travaux à l'école.

Le projet de Programme d'Aménagement de Bourg de Bernou a été présenté aux riverains lors d'une réunion de quartier. Dans le même temps la commune a engagé la réfection du bloc sanitaire des classes maternelles.

Un Programme d'Aménagement de Bourg de la Route Départementale 152 au lotissement du Pré-Haut. L'équipe municipale réfléchit à restructurer les espaces publics de la rue des écoles et de la rue Jules Ferry.

**Le cœur du projet consiste à sécuriser les abords immédiats de l'école.**

Ce projet a reçu un accueil favorable des riverains. Il devrait permettre de créer un grand parking derrière les pavillons

localités agrémenté de jeux d'enfants et d'un nouveau boulo-drome. La circulation piétonne traverserait ce nouveau site pour rejoindre l'école puis la route départementale 152 sur une allée bien séparée. Devant l'école, un plateau surélevé sera créé ainsi qu'un stationnement pour les bus. Un parking sous la forme d'un dépose minute sera aussi aménagé pour les parents au niveau de la placette en castine. Les enseignants réclamant des parkings réservés à côté de l'école, la faisabilité de cette demande va être étudiée.

### Travaux en maternelle

**Pendant que la réflexion se poursuit autour de cet aménagement qui devrait représenter un investissement de 800 000 euros, la commune poursuit ses travaux sur le groupe scolaire où les entreprises s'affairent à rénover le bloc sanitaire des maternelles. Les travaux consistent à refaire la totalité des revêtements muraux, revoir les carrelages et poser une V.M.**



Calvaire de la JAROUSSE



## Le CALVAIRE de la JAROUSSE RENOVE

*La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche vient de faire rénover et remettre en place le calvaire de la Jarousse.*

Cette croix bien caractéristique du petit patrimoine rural de nos campagnes avait été mis à mal en juin 2018 par un chauffeur de poids lourd indiscipliné. Malgré les efforts de la gendarmerie et les témoignages des riverains, les responsables n'ont pas pu être identifiés. La commune a néanmoins décidé de faire remettre en état ce calvaire dont l'ensemble du socle avait été descellé et la croix cassée. Les travaux ont été confiés à une entreprise spécialisée qui vient de remettre en place cet élément historique et culturel cher à tous les habitants du quartier.



## Reconstruction du pont de la NADALIE

*M. A Lapacherie, le Maire et M. Bernardie, Président du S.I.A.V réceptionnent les travaux en compagnie de M. Pignot, des techniciens de la C.A.B.B, du S.I.A.V et de la commune.*

**Les travaux de reconstruction du Pont de la Nadalie sont réceptionnés. La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche souhaitait sécuriser ce vieux pont qui était très dégradé. C'est maintenant chose faite grâce au Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vézère qui développe au nom de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (C.A.B.B) un programme de gestion des cours d'eau.**

Avant d'en arriver là, la municipalité a conduit une évaluation patrimoniale de cet ouvrage avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (C.A.U.E). En effet, localement, ce pont est appelé « Pont Romain ». Même s'il se situe sans doute sur le tracé d'une voie romaine appelée vieille route au cadastre Napoléonien, l'ouvrage est en fait bien plus récent. Malheureusement, il était fortement

dégradé et son arche en plein cintre n'était pas visible par le promeneur. Le site ne permettait pas une bonne mise en valeur et, une reconstruction avec des techniques modernes apparaissait comme la meilleure solution. Le S.I.A.V a donc procédé à ces travaux, non sans avoir au préalable réalisé une étude hydraulique complète pour calibrer le nouvel ouvrage.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise Pignot et ont permis de rouvrir ce pont aux riverains et aux promeneurs du GR 46 notamment.



**Le site est parfaitement sécurisé**

*et ce d'autant que la commune a, pour sa part, refait le chemin d'accès depuis l'allée des Biches. Le coût de cette opération (travaux du S.I.A.V et aménagements réalisés par la commune) dépasse les 30 000 euros.*

TRAVAUX



## Le Lotissement VEZERA en bonne voie !!

*Le quartier de Galandy est le théâtre d'une importante opération immobilière.*

En effet, le groupe le Point Immobilier en partenariat avec Dom'aulim va créer un hameau de pavillons locatifs d'une trentaine de logements en lisière du sous-bois.

A l'opposé, côté boulevard Galandy, un secteur résidentiel de douze logements est en cours d'aménagement. Cette opération conduite par le seul Point Immobilier rencontre un vif succès puisque l'ensemble des parcelles est commercialisé. Le maire a visité ce site dont la viabilisation est en cours d'achèvement. Il a été accueilli par Monsieur

Cédric Veyssiere qui dirige cette opération de promotion. Avec l'achèvement des différents réseaux, les permis de construire des différents acquéreurs vont pouvoir être instruits et ainsi voir la concrétisation d'une opération de qualité dont les espaces communs seront transférés à la commune après achèvement.

## le programme annuel de réfection des trottoirs démarre sur le secteur de Lestrade

*Chaque année, la municipalité*

*met en œuvre un programme de rénovation et, de mise en accessibilité des trottoirs. Ce programme vient de connaître une forte accélération.*

L'enveloppe qui y est consacrée vient en effet de passer de 30 000 à 90 000 euros. Il s'agit de répondre à l'attente des riverains, globalement satisfaits des travaux déjà effectués, par exemple, sur le secteur du bourg et de Bernou.

En poursuivant sur le quartier de Lestrade, la commune s'attaque à un chantier d'importance qui devra être programmé sur plusieurs années : en 2018, rue Georges Sand, impasse des jonquilles, impasse des lilas et rue Louis Blériot.

En 2019, ce sont les rue du Roc, rue Claude Monet, rue Mozart et impasse des violettes qui seront concernées. La commission des routes se déplacera très prochainement sur le chantier pour évaluer l'état d'avancement.



Réfection des trottoirs LESTRADE

## Saint-Pantaléon-de-Larche



*Les élus communaux avec le Président et le Vice-Président de la F.D.E.E*

## Fédération Départementale D'électrification et d'énergie

### UN PARTENARIAT FORT

Une forte délégation de la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie (F.D.E.E) s'est déplacée à Saint-Pantaléon-de-Larche pour réceptionner des travaux d'enfouissement de réseau électrique et d'éclairage public, mais aussi, faire le point des chantiers à venir.

Alain Lapacherie, a en effet accueilli Christian Dumond, Président de la F.D.E.E, Georges Saule, Vice-Président en charge du secteur de Larche ainsi qu'un impressionnant staff technique composé de M. Sibert, en charge du S.I.G, M. Hospital d'Enedis, les directeurs des différentes entreprises concernées, M. Peyrard, du groupe Dejante, M. Poujol de l'entreprise Vigilec, M. Wemelle de l'entreprise Miane et Vinatier. Elus des conseils municipaux du secteur d'électrification et techniciens se sont donc rendus sur les différents chantiers de la commune.

#### • Réception des travaux avenue Galandy et Renoir

D'abord la rue du Moulin où une opération d'effacement des réseaux a été conduite avec la rénovation de l'éclairage public. Cette opération fait suite à la création d'une nouvelle rue (Alphonse Daudet) où le groupe Dom'aulim a aménagé un ensemble de pavillons locatifs. L'intervention rue du Moulin parachève cet aménagement. Georges Saule a souligné qu'il s'agit de la première intervention de la F.D.E.E après que la commune ait transféré la compétence. Elle vient de se poursuivre par la même intervention sur la route de Laumeuil, le bas de l'avenue Galandy et la rue Renoir. Le chantier a été réceptionné même si les trottoirs de l'avenue Galandy ne seront refaits que lorsque la météo permettra la réfection des enduits. De la même façon, les élus et techniciens ont apprécié la qualité du travail effectué sur le périmètre du Parc de Lestrade, rue de Lestrade et rue Victor Hugo. Les chantiers ont été, ici plus complexes à conduire car ils ont nécessité une coordination avec l'aménagement du parc. Le résultat est très satisfaisant d'autant que la commune a choisi pour toutes ces réalisations du matériel à la pointe de la technique.

En effet, Eric Peyrard du cabinet d'études Dejante a expliqué que ces candélabres à led étaient d'une grande fiabilité et durabilité. Leur technologie permet de concentrer le flux lumineux sur le domaine public avec un minimum de déperdition. La consommation électrique des leds est déjà faible mais ce matériel dispose d'un système de gradation de la lumière qui baisse automatiquement l'intensité de l'éclairage en pleine nuit mais sans coupure, ce qui est un atout pour la sécurité en zone urbaine.

#### • PAB de Bernou - Intervention acquise

Alain Lapacherie a noté tous les avantages de ce transfert de compétence qui permet aux communes de disposer d'une ingénierie financière et technique unique. Ce partenariat s'appliquera également à l'opération Vézera Galandy actuellement en cours avec une forte implication supplémentaire d'Enedis. Sur ces différents chantiers, il aura été investi 218 732,70 euro hors taxe pour une participation de la commune de 92 629,94 euros.

Ensuite, sur le site du futur P.A.B de Bernou, le Président Christian Dumond et le Vice-président Georges Saule ont pu indiquer à Alain Lapacherie que la F.D.E.E répondrait présente une fois encore, mieux elle anticiperait ses études dès cette année pour une mise en chantier des enfouissements rue des écoles et rue Jules Ferry dès 2019. La commune aura ainsi toute latitude pour développer son projet de P.A.B, même si le Président Dumond a insisté sur la nécessaire coordination des interventions. Alain Lapacherie s'est félicité de ce nouveau partenariat, de la qualité des échanges qu'il trouve avec Georges Saule dont les équipes techniques sont toujours très efficaces. Il a appelé de ses vœux la prise en charge de l'exploitation du réseau d'éclairage public par la F.D.E.E complétant ainsi un transfert de compétences réussi.

# la Nouvelle Garderie en Chantier

Ancienne cantine du bourg : les démolitions intérieures ont commencé

**Des générations d'élèves se sont succédées dans ces locaux de l'ancienne cantine du bourg.**



NOUVELLE  
GARDERIE

Ce bâtiment emblématique du centre-ville avec sa toiture inversée vient d'être livré aux démolisseurs. Avec ces travaux, c'est la deuxième phase de restructuration des bâtiments publics du centre-bourg qui s'engage.

En effet, le nouveau restaurant scolaire est déjà fonctionnel dans l'espace culturel Charles Ceyrac, ce bâtiment va donc devenir, à une échéance de huit mois, une garderie en site propre, pour l'ensemble des élèves de l'école du bourg maternelle et primaire, mais aussi pour les activités du mercredi, organisées l'après-midi en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (C.A.B.B.). Sur cette opération, la restructuration est totale puisque seuls les murs et la toiture sont conservés. Le bâtiment va être équipé d'un espace d'accueil pour les familles, d'une partie sanitaire complète avec douche notamment.

De grandes salles d'activités s'articuleront sur les façades côté rues pour permettre aux enfants d'être accueillis dans les meilleures conditions.

**Toute la démolition intérieure est achevée. Les maçons ont réalisé l'essentiel de la rampe d'accès. Elle se situera sur l'arrière de l'édifice. Elle est parfaitement intégrée au site car réalisée pour les murs visibles en pierre de taille.**

L'entrée communiquera avec un parking dédié afin d'assurer une sécurité optimale lors de la dépose des enfants. Le Maire et les élus ont abordé l'articulation de ce chantier avec la mise en accessibilité, des cours des écoles, programmée en 2019, avec l'opportunité de coordonner les deux opérations.

## Travaux sur la route départementale

# 1089

La société SGREG qui a en charge ce chantier vient de poser un nouveau tapis d'enrobé sur les deux voies sortantes de l'Agglo.

Le rabotage de la chaussée entrante sur l'agglomération de Brive (notre photo) est effectué.

Les automobilistes sont appelés à la plus grande prudence. La circulation se fait sur une voie avec un basculement de chaussée.

“ Le département mobilise de gros moyens pour la réfection de la chaussée de la route départementale 1089 entre Brive et le giratoire de Puyfaure. ”



## ILOT rue MOZART

En marge du programme trottoir 2018 qui concerne le secteur de Lestrade, les élus ont inspecté les travaux effectués par les services municipaux sur l'îlot Mozart, au carrefour de la rue.

Après différents essais de végétalisation qui n'ont pas donné satisfaction, c'est une composition minérale qui vient d'être mise en place. Pour les élus, c'est un prélude à une réflexion plus importante qui doit être développée et concentrée sur tout le linéaire de la rue. En effet, l'aménagement du nouvel ensemble de pavillons de la



Les élus visitent les travaux réalisés au niveau de l'îlot Mozart

Coprod face à la résidence les impressionnistes invite à une composition globale depuis le parc de Lestrade jusqu'à la route départementale 1089, en cours de réfection également.



## Les élus sur le chantier de réfection des trottoirs à Lestrade

Alain Lapacherie, Le Maire accompagnée de Mesdames Borderolle et Jugie

Le Maire accompagné des adjoints aux finances et aux travaux, respectivement, Madame Dominique Borderolle et Madame Martine Jugie, a fait le tour des travaux de réfection des trottoirs 2018.

Monsieur Carpentier, Directeur de services techniques a présenté ce chantier aux élus. Les préparations touchent à l'heure actuelle la rue Georges Sand et ses impasses. Chaque riverain est consulté avant la réalisation du nouvel aménagement. Pour le moment les trottoirs sont purgés des anciens revêtements et réempierreés. Les bordures sont changées quand cela est nécessaire,

une fois cette nouvelle couche de fondation mise en place, le revêtement final ne sera appliqué que lorsque les conditions météorologiques le permettront. Ce travail de réfection est lent et délicat à mettre en œuvre. Aussi, compte tenu de l'ampleur du chantier sur le secteur de Lestrade, il est envisagé d'effectuer les tranches 2018/2019 en continuité.

TARVAUX



## Repas des Aînés 2019

En 2019, la commune renouvelle son invitation auprès des aînés (+ de 65 ans) de la commune, à venir partager un moment de convivialité le dimanche 23 juin, à partir de 12 h à l'espace Vézère-Causse.

Les invitations seront adressées dans les prochaines semaines. Le coupon-réponse devra être retourné auprès des services de la mairie.

## Les élus à la cantine

Alain Lapacherie a invité ses collègues élus du Conseil Municipal a partagé le repas des enfants au restaurant scolaire du bourg.

Avec la restructuration du bâtiment Charles Ceyrac, les écoles maternelle et élémentaire du bourg disposent enfin d'un outil de restauration performant.



Les élus du Conseil Municipal au restaurant scolaire de l'école du bourg.

Le nouveau restaurant scolaire ouvert depuis la rentrée scolaire de septembre a trouvé son rythme de croisière. Le Maire et les élus du conseil municipal ont donc voulu prendre la mesure du changement in situ. Ce lundi 10 décembre, le restaurant scolaire a pris en charge plus de 170 rationnaires. Les élus ont assisté à l'organisation des deux services et partagé leur repas avec les enfants de l'élémentaire.

Le nouveau matériel permet aux agents d'effectuer le service dans de bien meilleures conditions. Les élèves mangent désormais dans des salles climatisées, habillées de matériaux d'isolation phonique mais aussi équipées de fontaine à eau. La restauration conserve la qualité qui a fait la réputation de Saint-Pantaléon-de-Larche.

Les menus de décembre font la part belle aux produits frais et à l'éducation au goût, sans oublier désormais, les incontournables circuits-courts.

Les élus et les enfants ont dégusté des frites maisons fraîches et, un steak de bœuf bio qui ont fait l'unanimité dans les assiettes.

La bonne gestion au niveau du service, permet de limiter le gaspillage alimentaire qui fait également partie des préoccupations saint-pantaléonnaises de longue date. Les élus reviendront déjeuner avec les enfants.

Une prochaine participation est organisée le jour des repas à thème de ce mois de décembre. En effet, outre le repas de Noël, le chef proposera un menu savoyard.

## Exercices de sécurité dans les écoles

Les deux écoles de la commune ont bénéficié des conseils des sapeurs-pompiers pour des exercices surprise d'évacuation incendie.

Les représentants du centre de secours principal de Brive accompagnés du Maire, ont mis en place une machine à fumée dans un espace de stockage de l'école de Bernou. Ce départ d'incendie factice a donné lieu dans des conditions, aussi proches du réel que possible, à un exercice qui a montré la bonne organisation et la réactivité de l'équipe enseignante de l'école.

L'exercice s'est clôturé par un débriefing avec la direction de l'école sur la mise en œuvre des consignes de sécurité, leur communication auprès des encadrants et les précautions à prendre pour attaquer un début d'incendie avec un extincteur.



Un exercice semblable s'est déroulé dans la foulée à l'école du bourg où l'évacuation d'un nombre beaucoup plus important d'élèves s'est déroulée en bon ordre et rapidement.

## La randonnée à Charrier-Ferrière des élèves de l'école François Delbary

Jeudi 18 octobre 2018, les élèves du C.P. au C.M.2 ont participé à une randonnée dans le Causse, organisée par l'USEP.

Par un temps idéal, ils ont marché sur la voie romaine puis ont déjeuné à Charrier.



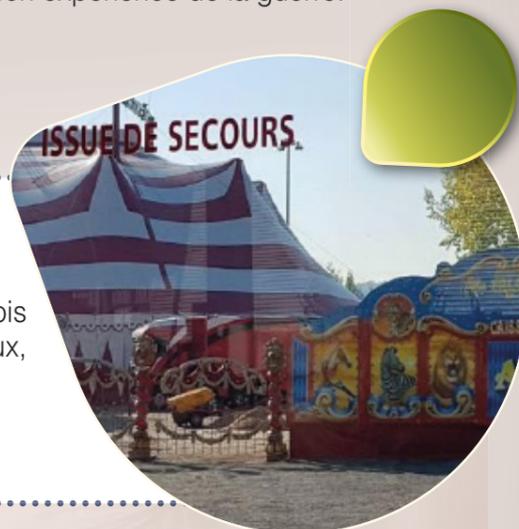
Une belle façon de découvrir la nature !



## La visite de nos AÎNÉS à l'école Delbary

Le mardi 13 novembre, Madame et Monsieur Puydebois sont venus raconter aux élèves de CE2 ce qu'était leur vie quand ils étaient enfants et Monsieur Puydebois a expliqué ses médailles et son expérience de la guerre.

Un échange riche au vu des évolutions de ce dernier siècle !



## Vive le Cirque

Les enfants des deux classes maternelles de l'école François Delbary ont pris le bus pour aller à Brive au cirque. Animaux, numéros de jonglage, acrobaties...

Les enfants ont passé un moment très agréable.

## CROSS Départemental

Le 5 décembre 2018, 34 élèves de C.E.2, C.M.1 et C.M.2 de notre école se sont rendus à Ussel, au lac de Ponty, pour participer au cross départemental organisé par l'U.S.E.P.



Cette course clôturait les séances d'endurance pratiquées en classe ces dernières semaines. Les élèves de C.E.2 avaient 2100 mètres à courir, ceux de C.M.1 2550 mètres et leurs camarades de C.M.2 2950 mètres.

Tous les enfants ont fait de leur mieux et ont réalisé de très belles courses, sur des parcours autour du lac. Félicitations à tous les participants !

Les 34 élèves de l'école François Delbary après les courses.

## Noël à l'école François Delbary

Nous étions tous très impatients de voir le Père Noël qui nous a rendu visite mardi 18 décembre et, si certains étaient un peu intimidés, d'autres n'ont pas hésité à lui faire la bise !



..... L'arrivée du Père Noël : sa carriole est bien remplie



Près du sapin décoré par les élèves, nous avons déballé les cadeaux que le Père Noël nous a apportés.



Le 20 décembre nous avons assisté à un spectacle « La soupe aux cailloux et autres histoires du monde »

à la salle des fêtes de Saint-Pantaléon-de Larche. Ce spectacle a enchanté tous les élèves.

JEUNESSE

maugein imprimeurs

IMPRESSION OFFSET - NUMÉRIQUE GRAND FORMAT

MALEMORT 05 55 92 14 14 malemort@maugeinimprimeurs.fr

TULLE 05 55 20 07 87 admintulle@maugeinimprimeurs.fr

Tirel Artisan Carrelleur

Mosaïste Didier

05.55.87.55.56 - 06.47.58.35.16

Dallage - Faïence - Chape - Douche italienne didier.tirel19@orange.fr

80 impasse de l'Auzelou 19600 Saint Pantaléon de Larche

# Le Tri des Emballages

En 2019, votre geste de tri sera simplifié

**NOUVEAU** Le SIRTOM de la Région de Brive s'engage à faire progresser le recyclage et simplifie votre geste de tri.

**A PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019 TOUS LES EMBALLAGES SERONT TRIÉS**

Afin de vous accompagner dans votre geste de tri, le SIRTOM met également en œuvre :

- une densification des bornes papier
- une optimisation du maillage des bornes verre (implantation sur 20 communes en 2019)

+ de bornes de tri  
+ proches de chez vous  
+ de liberté (appart en libre accès et choix de son point tri)

**EN 2019, TOUS LES EMBALLAGES SERONT TRIÉS.**

**DE BORNES DE TRI + PROCHES DE VOUS POUR + DE RECYCLAGE**

**Tous les papiers se recyclent**

Journaux Magazines, Enveloppes Papiers, Publicités Prospectus, Courriers Lettres, Catalogues Annuaires, Livres Cahiers

En déposant tous les papiers dans les bornes bleues, leur qualité est conservée et ils sont directement acheminés chez les papetiers.

**A JETER ? À RECYCLER ?**

**ENSEMBLE FAISONS + POUR JETER -**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, le SIRTOM de la Région de Brive s'engage à faire progresser le recyclage en mettant en œuvre l'extension des consignes de tri à l'ensemble des emballages plastiques.



**Vous pourrez déposer tous les emballages, sans exception, dans le contenant de tri jaune. La nouveauté : tous les emballages plastiques seront récupérés pour être recyclés et valorisés.**

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans les contenants de tri aux côtés des emballages en métal, en papier, et en carton. Faut de savoir comment recycler les autres plastiques, nous devons les jeter avec les ordures ménagères. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour

les recycler. Moderniser les centres de tri, trouver des débouchés pour le plastique recyclé... Des solutions ont été trouvées afin qu'en 2019, tous les emballages plastiques soient triés.

Ce changement va engendrer une quantité supplémentaire d'emballages dans les contenants de tri jaune. Pour libérer de l'espace pour ces nouveaux emballages et maintenir la qualité de tous les papiers, le Sirtom vous préconise de les déposer dans les bornes de tri bleues, en cours de déploiement sur le territoire. Ils seront ensuite directement acheminés chez les papetiers.

**Plus de doute : en 2019, tous les emballages seront triés et votre geste de tri sera simplifié !**



## Parc Lestrade : Plantations suite à la sécheresse

Les élus se sont rendus sur le Parc de Lestrade pour faire le point des travaux de plantations suite à la sécheresse de cet été.



Les élus font le point des travaux des plantations suite à la sécheresse, sur le parc de Lestrade.

La sécheresse a provoqué d'importants dégâts dans les plantations du Parc. Le prestataire, l'entreprise Marion a donc dû réimplanter une vingtaine de charme et d'aulne. Les services municipaux ont rajouté également une dizaine de sujets pour densifier certaines zones. Suite à des propositions faites par Madame Marie-Paule Tournadour, de nouvelles tables de pique-nique pourraient être implantées à proximité de l'aire de jeux.

Cela permettra de répondre à l'affluence des familles par beau temps sur ce secteur du parc.

## Déjections Canines

La commune met à la disposition des propriétaires de chiens des distributeurs de sacs à déjections canines.



Ces sacs, à usage unique, sont destinés à recevoir, uniquement les déchets laissés par nos chers amis les chiens lors de leur promenade. Bien entendu, chaque propriétaire de chien est tenu de prendre un seul sac lorsque le besoin est là, afin de permettre aux autres promeneurs d'en bénéficier, en cas de nécessité.

Ainsi, par ce geste citoyen, chacun participe au bien vivre ensemble, tout en préservant la propreté des espaces communaux.

## Bavard'âge

Un réseau de bénévoles auprès des personnes isolées

Ensemble, préservons le lien social



**Et si je recevais une visite !**

Une personne bénévole peut venir à mon domicile de temps en temps, partager des moments conviviaux, discuter, se promener, lire, jouer aux cartes...



**Et si je rendais visite à une personne qui se sent seule !**

Je vais, à titre bénévole, passer un moment chaleureux chez une personne isolée qui le souhaite.



**Vous êtes intéressé(e) ? vous voulez en savoir plus ?**

Contactez l'Instance de Coordination pour l'Autonomie, un lieu d'accueil, d'information et d'orientation.

Les élus du groupe

« Un nouvel élan pour Saint-Pantaléon-de-Larche »  
**vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2019.**

**Cette nouvelle année qui commence est l'occasion pour nous de faire le bilan de notre action au sein du Conseil Municipal depuis le début de notre mandat.**

La seule volonté qui nous guide est celle de travailler pour le développement raisonné de notre commune et de défendre les intérêts des saint-pantaléonnais et saint-pantaléonnaises. Nous nous sommes toujours efforcés à ne prendre que des positions que nous sommes en capacité d'expliquer car nous pensons qu'il n'y a rien de pire vis-à-vis de nos électeurs que de voter en fonction d'un quelconque calcul politique ou en faisant référence à des débats nationaux qui dépassent le cadre du mandat qui nous a été confié, car ce n'est pas pour cela que les électeurs nous ont élus...

C'est pourquoi nous avons voté les deux derniers budgets de la commune sans états d'âme car nous souhaitons être une opposition constructive. En revanche, nous avons voté contre les deux budgets précédents car la section investissement était essentiellement consacré au Parc de Lestrade qui, s'il était indispensable (et le nombre de familles qui le fréquentent le prouvent), avait un coût (1,2 millions d'euros) que nous jugions excessif.

Nous rappelons chaque année notre souhait de mise en place d'une tarification sociale pour les tarifs de cantine et de garderie, car même si ces prix restent assez modiques dans notre commune, ils représentent une charge certaine pour les familles en ces temps difficiles.

Nous sommes satisfaits de la mise en place depuis trois ans de critères d'attribution clairs pour les subventions aux associations que nous réclamions depuis longtemps, et nous avons obtenu le maintien de la subvention à l'école de musique intercommunale qui était menacée.

Nous restons attentifs à l'élaboration du prochain Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune et nous nous réjouissons que ce nouveau document permette de rationaliser le développement urbain autour de pôles déjà existants en limitant le mitage, qui a été trop utilisé par le passé, car cette pratique représente, d'une part, une consommation excessive de l'espace, et d'autre part, une contrainte pour la collectivité en termes de réseaux. La diminution des surfaces constructibles, que la majorité municipale a déplorée, doit, selon nous, permettre de promouvoir un développement raisonné de notre urbanisme.

Enfin, nous restons vigilants face aux souhaits répétés exprimés par certains de voir notre commune intégrée dans une nouvelle ville de Brive qui absorberait ses voisins pour pouvoir atteindre 70 000 habitants. Difficile, en effet, de nous faire croire que les gagnants seront les habitants de Saint-Pantaléon-de-Larche...

NOS CONSEILLERS MUNICIPAUX :

Stéphane Raynaud (06 76 65 83 79), Catherine Lecigne (06 81 89 65 04),  
Brigitte NIRONI, Joël MASSIAS, Fabienne WEMELLE

Notre Conseiller Communautaire à l'Agglo : Stéphane Raynaud



Notre adresse MAIL : [nouvelelan.saintpan@outlook.fr](mailto:nouvelelan.saintpan@outlook.fr)  
Notre page FACEBOOK : **un nouvel élan pour Saint-Pantaléon-de-Larche**  
Notre site INTERNET : <http://nouvelelanpourstpa.wix.com/un-nouvel-elan>

Vous avez également la possibilité de nous laisser un courrier à la mairie.

Les classes de découvertes...

**Nos enseignants de Bernou ou du Bourg organisent, en fonction de leurs possibilités, des classes de découvertes qui amènent leurs élèves à appréhender des lieux divers. Montagne, avec ou sans neige, mer avec ou sans baignade ou autres milieux qui diffèrent de notre commune.**

Une telle organisation n'est pas de tout repos car outre les problèmes financiers à régler reste à trouver l'unanimité du groupe classe. Il suffit dans une classe qu'un trio d'élèves refuse cette expérience pour que l'opération capote. C'est déjà malheureusement arrivé...

Pour ce qui est de la partie financière il faut savoir que le prix du séjour est pris en charge dans le cas par exemple d'une classe qui part dans un des centres de l'ODCV (Chamonix ou La Martiere) à 40 % par le

département, 30% par la municipalité (qui vient de budgétiser la possibilité de verser cette aide jusqu'à concurrence de 15000 pour cette année scolaire pour les 3 écoles) et 30 % par les parents qui peuvent organiser des activités permettant de rapporter quelques subsides et faire ainsi baisser ces 30%. Aucun problème financier ne doit venir empêcher la participation d'un élève. Des aides particulières pour pallier ce genre de difficulté seront toujours trouvées par la commune ou les enseignants.

La municipalité exprime le souhait que chaque enfant de la commune fréquentant nos écoles puisse bénéficier d'une classe de découverte lors de sa scolarité primaire. Mais cela ne peut être qu'un vœu car cette activité reste toujours non obligatoire pour les enseignants comme pour les élèves.

**Michel CENDRA-TERRASSA.**

## ON DIT QUE...

C'est toujours navrant de rapporter des faits dont on n'a pas l'assurance de l'exactitude. Et oui, « on » n'est pas forcément un « bon ».  
Ce n'est pas parce que c'est écrit dans les réseaux sociaux (trop souvent avec une orthographe approximative) que c'est vrai !  
Ce n'est pas parce que quelqu'un l'a dit que c'est la vérité !  
Attention donc aux rumeurs, aux ragots, aux théories de complot, aux nouvelles transmises par Radio Portail qui émet aux abords des écoles...  
Avant de transmettre renseignez-vous auprès des intéressés, auprès de ceux qui détiennent la vérité.  
Propager de fausses nouvelles, de fausses accusations peut faire du mal, beaucoup de mal.  
Trop de personnes connaissent un gars qui connaît la femme du type qui a rencontré le mec qui a vu l'ours blanc qui a bouffé le facteur à Brazzaville.  
Cherchez l'erreur!  
Tourner sa langue sept fois dans sa bouche avant de parler peut se conjuguer au présent par garder ses doigts au chaud dans sa poche avant de se ruer sur son portable pour tchatter, twitter ou face de booker à qui mieux mieux.

MCT



**Bienvivreensemble Asaintpantaleondelarche**

EXPRESSION DES ÉLUS

QUELQUES  
IMAGES



Téléthon



Un Grand Merci à tous !!

Un chèque de 300 euros au profit du Téléthon



10 de St pan



Marché de Noël  
Espace Vézère Causse



VIE ASSOCIATIVE

# Instance de Coordination pour l'Autonomie

Instance  
de Coordination  
pour l'Autonomie

Canton de Saint Pantaléon de Larche

Association loi 1901 pour les personnes âgées de + de 60 ans,  
les personnes en situation de handicap et leurs aidants

## L'INSTANCE C'EST

- ❖ L'accueil et l'information
- ❖ Une aide administrative
- ❖ La coordination pour le maintien à domicile de la personne âgée et/ou en situation de handicap
- ❖ Veille et alerte
- ❖ La prévention de la perte d'autonomie et la lutte contre l'isolement :

Gym douce  
Informatique  
Bien-être  
Taxi ...

## SERVICE MANDATAIRE

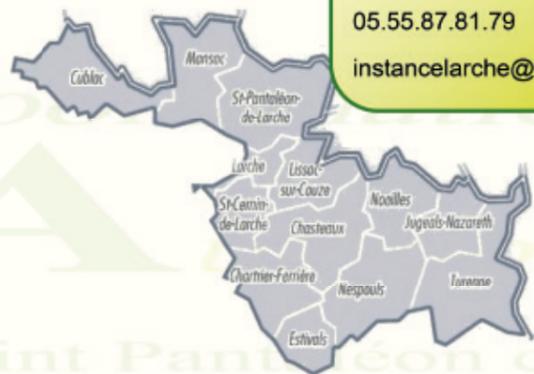
- ❖ Aide à la gestion administrative dans le cadre de l'emploi d'une aide à domicile par un particulier employeur

## PORTAGE

- ❖ Les livraisons des repas sont uniquement effectuées en camion réfrigérés.

## ICA canton de Saint Pantaléon de Larche

154 Allée des Tilleuls  
19600 SAINT PANTALÉON DE LARCHE  
05.55.87.81.79  
instancelarche@bbox.fr



Ouverture du lundi au Jeudi de 8 h 30 – 12 h

En dehors des heures d'accueil vous pouvez nous contacter au :

**05 55 87 81 79**

# IMAGES PLURIELLES

## Images plurielles

Présentation de la saison artistique et culturelle 2019

**18 avril 2019 - 19 h**

- Présentation de la saison avec la participation de la chanteuse Marjolaine Paitel et de l'accordéoniste Sébastien Farge, en présence des artistes de la saison.

### THÉÂTRE

**3 mai 2019 - 20 h**

- Accueil de la pièce de la compagnie Walden Prod et de sa pièce « AAARGH!!! l'histoire de Petite Personne » reçue en résidence de création en 2018.

### DANSE/ART DU CIRQUE

**Du 5 au 11 mai 2019 sortie de résidence le 11 Mai - 20 h**

- Accueil en résidence de la compagnie L'Aigrette pour sa pièce « @2 » avec la chorégraphe et interprète, Estelle Olivier et le circassien Greg Monin.

### DANSE

Une soirée, deux chorégraphes, et une rencontre à l'issue des deux présentations avec les artistes à un endroit différent de l'acte de fabrication : **24 mai 2019 - 19 h 30**  
- Accueil du solo du chorégraphe Christian Rizzo programmé dans le cadre du festival Danse en Mai, en partenariat avec la Scène Nationale, L'Empreinte.

### Sortie de Résidence :

**24 mai 2019 - 20 h 15 « Anachronos »**

- Création du chorégraphe Claude Brumachon pour sa nouvelle pièce « Anachronos », pièce pour quatre danseuses et quatre chanteurs grégoriens. Présentation d'un chantier en cours issu de la résidence de création à la Méairie du **20 au 25 mai**.

### THÉÂTRE

**1<sup>er</sup> Juin 2019 / 20 h**

- Présentation de la pièce de théâtre, « Stabat Mater Furiosa » avec la comédienne Michèle Birou

### DANSE

**13 juin 2019 / 18 h**

- Présentation de la « Lecture Dansée » de la chorégraphe et interprète, Giselle Gréau e la conteuse Mathilde Boudinet. atelier/rencontre est proposé à deux classes de l'école primaire de Larche en amont de la représentation où les enfants seront invités à venir découvrir la pièce.

### EXPOSITION

**Du 26 juin au 7 juillet 2019**

**Vernissage le 26 juin à 18 h 30**

- Exposition de l'artiste peintre Joëlle Pérani

Ateliers avec les enfants de l'école primaire de St-Pantaléon de Larche et exposition des travaux d'élèves lors du vernissage.

### RÉSIDENCE DE CRÉATION

**Du 13 au 21 juillet**

**pas de sortie de résidence**

- 1<sup>er</sup> chantiers autour du projet le corps et la matière dans l'espace vertical avec les artistes, Francisca Alavarez, Frédérique Béorlégui, Cybille Soulier et Suzane Soler.

- Un deuxième chantier en août 2019, dates non arrêtées.

### CONCERT

**24 juillet 2019 / 20 h**

- Concert avec les « Turqueries »

### SORTIE DE RÉSIDENCE

**Le 6 septembre à 20 h**

**du 2 au 6 septembre**

- Résidence de création de la compagnie « Carré blanc » pour sa pièce « Fou », avec la chorégraphe et interprète Léa Darrault

### EXPOSITION

**Du 14 septembre au 6 octobre /**

**Vernissage le 14 septembre à 18 h 30**

- Exposition de 2 plasticiens : Franck Levisky, Mathieu Roth le Gentil, sculpteur.

Une rencontre est prévue dans le courant de la saison, entre les artistes et les élèves de la classe préparatoire aux concours des écoles supérieures d'art du lycée d'Arsonval.

# Agenda 2019

	<b>26 janvier</b>	
	<b>Loto du Tennis à 20 h</b> - à la salle des fêtes	
.....		
	<b>16 mars</b> - Fête de la St-Patrick - à la salle des fêtes	
	<b>30 mars</b> - Loto de l'AIPE - à la salle des fêtes	
.....		
	<b>7 avril</b> - Vide Grenier Art'Com	
	<b>27 &amp; 28 avril</b> - Salon Au Fil du Vin	
.....		
	<b>1<sup>er</sup> mai</b>	
	<b>Fête de l'Ail Nouveau</b> - devant la salle des fêtes	
	<b>Du 8 au 12 mai</b>	
	<b>Exposition d'Évasion Artistique</b> - avec le vernissage le 7 mai à 18 h	
.....		
	<b>21 juin</b> - Fête de la Musique - au parc de Lestrade	
	<b>23 juin</b> - Repas des Aînés - espace Vézère Causse	
	<b>29 juin</b> - Marché Champêtre	
.....		
	<b>26 - 27 - 28 juillet</b> - Fête Votive	
.....		
	<b>31 août</b> - 2 <sup>e</sup> marché champêtre	
.....		
	<b>2 novembre</b> - Boom d'halloween	
.....		
	<b>6 - 7 - 8 décembre</b> - Téléthon	
	<b>15 décembre</b> - Gala d'Accordéon des Pastoureux	
	<b>Décembre</b> - Bourse aux Jouets et Marché de Noël	
	<b>31 décembre</b> - Réveillon	

Janvier

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Novembre

Décembre

Les dates et manifestations ne sont qu'à titre indicatif, et sont susceptibles d'être modifiées

## Don Matthieu DE NEUVILLE

### Le nouveau curé de la paroisse de Saint-Pantaléon de Larche.

Suite au départ de l'abbé Brossolet pour Objat, c'est Don Matthieu, de la communauté de Saint-Martin qui prend la relève à Saint-Pantaléon de Larche.



Les paroissiens peuvent le contacter par téléphone au **06 70 64 02 99** pour Rendez-vous.

**CONTACTS :**  
**Presbytère :** Place Couloumy  
 19600 SAINT PANTALEON DE LARCHE  
 Tél. : **05 55 86 83 49**

**HORAIRE DES MESSSES :**  
**Messes dominicales**  
**Samedi :** Messe anticipée du dimanche à 18 h 00  
 - 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> dimanche du mois à Larche  
 - 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> à La Rivière de Mansac  
**Dimanche**  
 11 h 00 : Saint-Pantaléon

Le secrétariat de Saint-Martin est également disponible pour toute demande de baptême, mariage, obsèques au **05.55.24.10.82.**

**PRÊTRE** Don Régis **SELLIER** (Communauté Saint Martin)  
 Tél. **06 80 44 59 71**

**Vicaires de l'ENSEMBLE INTER-PAROISSIAL de Brive**  
 Don Nicolas **CLAPPIER**  
 Don Matthieu de **NEUVILL**  
 Don Benoit **THOCQUEN**

## Décès de MARC JEGOUZO

ex Secrétaire Général de M. Delbarby de 1969 à 1976.

Marc Jégouzo a contribué à développer la commune de Saint-Pantaléon de Larche alors qu'elle n'était encore qu'un petit village rural. Il a été notamment à l'origine de la numérotation « métrique » des maisons dans certains quartiers.

*Nos sincères condoléances à toute sa famille.*

## Cagnes région

### Décès de Marc Jégouzo, ex-DGS de Saint-Laurent-du-Var

Marc Jégouzo est décédé. Retraité depuis 2000 à Cannes, il était âgé de 79 ans et avait été à la tête des services de la mairie de Saint-Laurent-du-Var durant vingt ans, sous les maires Marc Moschetti, puis Henri Rivet. Arrivé en 1979 dans la région, il avait d'abord été secrétaire général adjoint de la mairie de Saint-Laurent avant de devenir secrétaire général l'année suivante au départ de son prédécesseur, Suzanne Mathieu, qui était restée encore plus longtemps que lui à la tête de la mairie. Marc Jégouzo venait alors de la région parisienne, où il avait été durant deux ans secrétaire général de la mairie de Magny-les-Hameaux, une commune de 7 000 habitants, incluse dans la Ville Nouvelle



Marc Jégouzo avait dirigé les services de la commune de Saint-Laurent de 1979 à 1999. (Photo archives Nice-Matin)

Entre Tourville et Magny-les-Hameaux, il avait été secrétaire général de la commune de Saint-Pantaléon de Larche (800 habitants), puis de Brive-la-Gaillarde en Corrèze. Il avait été actif au sein de la Mutuelle générale du personnel des collectivités locales (MGPCPL), devenue Mutuelle nationale territoriale (MNT). Il était né à Vire, dans la Calvados. Veuve depuis 1984, il avait un fils et deux petites-filles. Ses obsèques auront lieu demain mercredi 7 novembre à 10h30 au crématorium de Cannes, chemin de la Plaine de Lavit. L.G. 1- De dit aujourd'hui directeur général des services.